

Et pendant ce temps-là à Aulnay l'insurrection a commencé...

Depuis le 16 janvier, nos camarades d'Aulnay-sous-Bois sont en grève reconductible. Ils font face à une violence patronale qui rappelle les années 80 et la grève de la dignité sur ce site historique qu'elle veut fermer. Historique de part les pratiques managériales pourries mais également et surtout de par la résistance ouvrière qui s'y exprime encore aujourd'hui.

En effet, les grévistes affrontent une campagne de calomnies et de répression : licenciements de grévistes, renforts de près de 200 cadres, embauche illégale d'intérimaires afin de casser la dynamique et de 100 vigiles privés pour fliquer les camarades, reportages diffamants dans les médias : tout est bon pour mater ceux et celles qui se soulèvent pour notre dignité. Mais ce n'est pas tout, la présence des cars de CRS et du recours à l'intimidation des militants syndicaux en les convoquant dans les commissariats tels de vulgaires voyous montre la partialité de l'État sans compter les organisations syndicales traîtres à la lutte légitime des compagnes et compagnons. En effet, que peut-on attendre de la CFDT, de la CFTC, de FO qui n'appellent jamais à la grève, qui usent et abusent des heures de délégation et qui nous demandent de la fermer quand on a l'idée de faire du syndicalisme.

Nous CNT, face à cette véritable déclaration de guerre du patronat, et cette première bataille à Aulnay-sous-Bois, soutenons à 100% le mouvement. La voie choisie par nos collègues, celle de la grève reconductible, de l'assemblée générale souveraine des travailleurs, de l'action directe et des convergences interprofessionnelles est la seule possible pour changer la donne. Les licenciements, la hausse des cadences, les bas salaires, la répression, les accords pourris signés par les jaunes ne sont pas une fatalité. À Aulnay-sous-Bois, les ouvriers et ouvrières se sont levé-e-s pour défendre leur dignité et leurs droits et, du coup, la peur a changé de camp. Peur des RU et des RG de se retrouver à Aulnay-sous-Bois qui pour eux est un véritable Stalingrad, peur de la direction que le mouvement se propage à l'ensemble des sites, peur du patronat à devoir céder sur nos revendications voire à perdre l'outil de production au profit de coopératives ouvrières. Et jetons un pavé dans la marre de la doctrine patronale, oui les coopératives sont viables et représentent même 10% du PIB français.

Nous n'avons plus le temps de nous poser des questions. Face aux mensonges répétés et éhontés du groupe PSA au monde entier, nous ne croyons dans aucun de leurs plans y compris pour Metz-Borny où, d'après la direction, 2015 sera l'année de tous les fastes et du bonheur intégral. Comment peut-on encore y croire et se laisser bernier de la sorte de la part de nos exploitateurs qui rappellent le gagnant pour certains comme M. Varin 8 000 euros par jour ou le fameux Carlos qui lui gagne 35 000 euros par jour.

NE MARCHONS PAS À CÔTÉ DE NOS VIES, SOYONS RESPONSABLES DE NOUS-MÊME ET DE NOS ENFANTS, SOYONS SOLIDAIRES ET RÉALISTES : TOUS EN GRÈVE !

La section CNT PSA Metz-Borny



CLASSES EN LUTTE

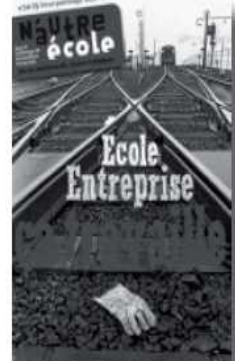
Bulletin mensuel gratuit de la CNT Éducation

Pour recevoir « Classes en lutte... » gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : classesenlutte@cnt-f.org.

N'AUTRE ÉCOLE

Revue syndicale et pédagogique de la CNT Éducation

Parution trimestrielle.
Informations, abonnements sur le site : <http://www.cnt-f.org/nautrecole>



Fond de classe

Bulletin du Syndicat des Travailleuses.euses de l'Éducation CNT de Moselle
N°4 – Mars 2013

SOMMAIRE

Mobilisation générale pour n'autre école
Appel national à la grève le 28 mars
Contre la régression sociale : riposte syndicale !

Lire, écrire...lutter !
Ecole militariste : bidasses en folie !
Libertarias : les mujeres libres de la CNT espagnole
Et pendant ce temps là à Aulnay...

Mobilisation générale pour n'autre école !

Après les mobilisations du 31 janvier, et du 12 février derniers, les revendications des personnels de l'éducation nationale sont toujours ignorées par le gouvernement socialiste. Pire encore la réforme Peillon, dite de « refondation de l'école » s'inscrit dans la droite ligne des attaques libérales que la droite a faites subir pendant des années au service public d'éducation. Dans les écoles primaires, dans les lycées professionnels, comme dans l'ensemble des secteurs éducatif, cette loi d'orientation va un peu plus déliter le service public, nos conditions de travail, comme les conditions d'apprentissage de nos élèves. Jeudi 28 mars, de la maternelle à l'université, nous sommes tous concernés par la lutte et par la grève !

DANS LES ECOLES PRIMAIRES

La réforme des rythmes scolaires est une honte ! Contrairement au propos du ministre, il est évident que demander à nos enfants de se lever un jour de plus dans la semaine ne risque pas de favoriser un repos nécessaire à leur épanouissement scolaire. En agitant la fumée des activités périscolaires et de la réduction hebdomadaire de la durée des cours, le gouvernement ne répond en rien à la problématique de l'enfermement scolaire, et les élèves passeront bien plus de temps à l'école. N'oublions pas de rappeler que rajouter une demi-journée d'école dans la semaine a bien sûr un coût ! Frais de cantines pour les parents, salaires d'animateurs périscolaires à la charge des communes... la réforme des rythmes scolaires c'est avant tout plus d'inégalités dans l'accès à l'éducation !

DANS LE SECONDAIRE

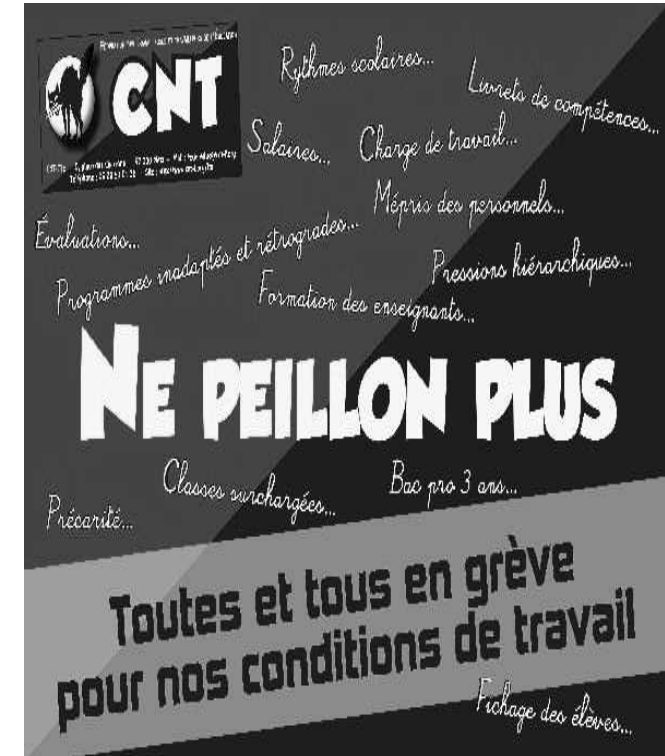
La décentralisation des services d'orientation comme des cartes de formation professionnelle, est une attaque claire est directe du service public ! Alors que l'orientation est une problématique lourde de notre système éducatif, voilà que le PS fait le choix, non seulement d'en réduire les moyens, mais de déléguer cette responsabilité aux collectivités territoriales. Alors que l'on nous évoque déjà la réduction des moyens à 1 seul CIO par département, tandis que les COP dans les établissements ne peuvent répondre à la demande, il est évident que la qualité du service en subira les conséquences de façon inégales en fonction des régions.

Les DHG, tout comme le nombre de postes de personnels éducatifs, ne sont toujours pas à la hauteur des moyens nécessaires. L'académie de Nancy-Metz, sera la seule à voir ses effectifs diminuer à la rentrée de septembre, alors que nous connaissons tous une réalité quotidienne qui nous empêche de répondre au besoins des élèves. Classes sans profs, congés maladies non remplacés, vie scolaire en sous effectifs, cette dure réalité devient insupportable ! Recteur comme ministre connaissent parfaitement cette situation, et il semble que motions de personnels et votent en CA ne fassent toujours pas infléchir cette odieuse politique d'austérité !

POUR TOUTES ET TOUS, SALAIRES ET USAGERS DE L'ÉDUCATION

Salaires et traitements ne sont toujours pas revalorisés, le recours aux contrats précaires ou de droits privés se renforce, alors que Peillon a créé un nouveau statut d'étudiant précaire : les emplois avenir professeurs. Tandis que dans le même temps, les conditions de vie et de travail pour les élèves et leurs parents continuent à se détériorer à mesure que la précarité se développe ! L'ensemble de la politique libérale pour l'éducation instaurée par la réforme Fillon de 2005 est toujours en vigueur : disparition des RASED, dispositif ECLAIR et suppressions de moyens dans les établissements les plus défavorisés... Tout comme les différentes mesures contre pédagogiques chères à la droite : fichage des élèves, socle commun et Livret Personnel de Compétences ne sont pas remis en cause !

PARCE QUE NOUS VOULONS D'UNE AUTRE ÉCOLE, JUSTE, ÉGALITAIRE ET À LA HAUTEUR DE SES AMBITIONS...



RASSEMBLEMENT à METZ

Jeudi 28 à 10h30
Devant l'Inspection d'Académie

VOIE LIBRE POUR UN SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE

- ▶ **CONTRÔLE DES NÉGOCIATIONS PAR LA BASE**
- ▶ **DÉLÉGUÉS ÉLUS ET RÉVOCABLES**
- ▶ **REFUS DES HIÉRARCHIES SALARIALES**
- ▶ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUVERAINE**
- ▶ **REFUS DES PERMANENTS SYNDICAUX**
- ▶ **AUTOGESTION DES LUTTES**

Lisez, diffusez, soutenez le

COMBAT SYNDICALISTE

Mensuel des syndicats CNT

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION MOSELLE

CNT

CNT STE 57 - 5, place des Charrons - 57 000 Metz - Mail : educ57@cnt-f.org
Téléphone : 03 54 44 59 78 - Site : <http://www.cnt-f.org/ud57>

« Ecole militariste : les bidasses en folie »

Dans les rues, nous assistons depuis 1996 à une déferlante de publicités de recrutement de l'armée, ayant pour cible les 18-24ans. Des slogans portant un arrière goût propagandiste « En plus d'apprendre un métier vous apprendrez beaucoup sur vous-même » incitant les jeunes à rejoindre l'armée française. De plus en plus d'établissements scolaires, en France, aujourd'hui, participent à cette campagne de recrutement. Encore une fois, ce 19 mars, l'Université de Lorraine a contribué à un « Forum des métiers en uniformes ». Tous les deux ans, les étudiants.es en management de l'IUT organisent une rencontre avec des représentants des armées, de la gendarmerie, de la douane, de la protection civile, de la police et des pompiers. Le but étant de « susciter les passions », notamment devant une démonstration de mise en marche d'un char de l'armée de terre.

...Au même moment, au Mali, les troupes françaises sont présentes et actives...

Six lycées militaires sont implantés en France. Le site du Ministère de la France précise que les personnes chargées de l'enseignement sont détachés de l'Education Nationale : l'encadrement y est assuré par le personnel militaire. L'armée prétend avoir les compétences nécessaires pour assurer l'éducation des jeunes. Pour le site L'étudiant.fr, « La France doit pouvoir en permanence agir et réagir partout dans le monde pour défendre ses valeurs et ses intérêts. Pour cela, elle a besoin d'une force opérationnelle capable de servir avec des équipements de haute technologie de manière efficace et dynamique et pouvant être projetée immédiatement sur des zones à risque. » d'où l'intérêt de rejoindre la formation proposée par l'armée de terre. Le système pédagogique proposé par l'armée, sous la croupe du Ministère de la Défense, est organisé de manière à faire des jeunes en pleine construction personnelle, de petits soldats obéissants. La formation que propose l'armée repose en fait sur du formatage d'individus : se former, à l'armée, c'est se former à la guerre, au meurtre collectif. C'est se former à l'ethnocentrisme français, apprendre à croire qu'une partie de la population du monde est supérieure à une autre. C'est risquer de devoir partir imposer les « valeurs et intérêts » de quelques mégalomanes au pouvoir, par le pillage et le massacre. C'est obéir à un gouvernement qui envoie des êtres humains s'entretuer, et ce depuis toujours, uniquement pour des intérêts économiques et politiques.

...Et nous verserons tous une larme lorsqu'au journal de 20 heures nous apprendrons la mort de cinq soldats français au Mali ou ailleurs...

« Devenez vous-même » tel est le slogan lancé par l'armée française pour attirer les jeunes au sein de sa formation. Comment devenir soi-même à travers la discipline et la rigueur ? Comment devenir ce que l'on est à partir d'entraînements sportifs draconiens et de manipulations d'armes et de véhicules armés ? C'est faire d'un être humain une véritable machine de guerre, prête à tuer. En le privant du temps nécessaire à la culture de soi, au développement personnel. L'expérience du monde que l'armée offre à celui qui la rejoint est celle d'un monde en conflit. Un monde étriqué et manichéen, régi par les concepts de bien et de mal, où les bons et les méchants sont incarnés dans ce qu'ils appellent des races. Oubliant que nous sommes tous de la même espèce.

L'armée n'est pas une école émancipatrice, mais une école militariste. Une école qui est dirigée par des militaires, pour des militaires. Obéissant aux ordres gouvernementaux, eux-mêmes motivés par des ambitions strictement nationalistes. Pouvant, on le sait, mener au génocide. Les années 1970 furent l'époque où l'armée ne pouvait passer l'entrée d'un établissement scolaire sans se faire huer et rejeter. Aujourd'hui, l'armée est la bienvenue dans nos écoles, à l'image de la fin de la seconde guerre mondiale, quand les soldats américains étaient accueillis en héros.

Que feront les jeunes formés par l'armée ? La guerre, pardi ! Que font les soldats français ? De bien piètres bidasses.

Les "Mujeres Libres" de la CNT Espagnole
le rôle des femmes pendant la révolution espagnole de 1936

Projection du film **LIBERTARIAS** de Vicente Aranda, 1996

Le mercredi 17 avril 17h
Amphi Arendt
Campus SAULCY, Metz

ANA BELÉN VICTORIA ABRIL ARIADNA GIL

EL CORAZÓN DE LA MEMORIA

LIBERTARIAS

Lire, écrire...lutter !

Acteurs de l'éducation : parents, travailleurs, chercheurs, issus de différents horizons associatifs, pédagogiques, syndicaux, etc., nous pensons que la question scolaire est une question politique.

Notre pari est de proposer un espace alternatif et sans esprit de concurrence au service de tous ceux et celles qui luttent pour changer la société et son école. « Questions de classe(s) », c'est d'abord un site où chacun peut informer, débattre, populariser ses luttes, mutualiser ses pratiques et ses réflexions. « Questions de classe(s) », c'est aussi l'expression d'une démarche collective de mise en commun des points de vue sur l'institution scolaire et plus largement l'éducation, au travers de contributions collectives ou individuelles.

Groupes, associations, syndicats, mouvements pédagogiques, collectifs de luttes ou individus ont besoin de lieux de convergence et de débat. Partant de ce constat, « Questions de classe(s) » se veut un site internet coopératif autour des luttes sociales et des pratiques pédagogiques visant l'émancipation.

Nous pensons qu'il y a un lien intime et nécessaire entre pédagogie et lutte sociale et que les réflexions, les luttes et les pédagogies s'écrivent, se partagent.

<http://www.questionsdeclasses.org/>



Lille, 12/02/2013

Appel national à la grève le 28 mars

Après la très forte mobilisation lors de la grève nationale du 12 février, le ministre n'a apporté aucune réponse aux personnels.

Il a pris ainsi la responsabilité d'aboutir à une situation de blocage dans le premier degré. Le lundi 25 mars, à l'appel de leurs syndicats départementaux (SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'Action, SUD Education, STE 75 CNT), les professeurs des écoles seront à nouveau en grève à Paris pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. Cette réforme inacceptable n'a reçu l'approbation d'aucune organisation syndicale. Le ministre doit rediscuter avec les personnels et leurs organisations syndicales dans les plus brefs délais. Pour cela, il doit abroger le décret sur les rythmes scolaires et mettre en chantier un autre projet qui réponde aux besoins des élèves et aux revendications des personnels. Ce texte, s'il était mis en œuvre, n'apporterait aucune amélioration significative pour les élèves et dégraderait un peu plus les conditions de travail des personnels.

Pour nos fédérations, la politique gouvernementale sur la question des rythmes scolaires s'inscrit dans la logique de la loi d'orientation qui va dans le sens d'une territorialisation de l'école et d'un éclatement du cadre de référence nationale avec :

- Le pilotage des cartes de formation professionnelle,
- La prise en charge des services d'orientation par les régions,
- Le transfert aux collectivités locales de missions dans le premier degré comme dans le second degré.

Un pas supplémentaire sera franchi vers une décentralisation de notre système éducatif. Toutes ces raisons nous amènent à nous opposer au projet de loi présenté par Vincent Peillon.

Sur de nombreux autres sujets, nos fédérations constatent que le gouvernement ne rompt pas avec les politiques précédentes. Les salaires et traitements ne sont toujours pas revalorisés, les fondements mis en place par la loi Fillon de 2005 ne sont pas remis en cause, la programmation budgétaire est très insuffisante, comme le confirme la communication des mesures de carte scolaire et des dotations horaires pour la rentrée 2013. Les conditions de vie et de travail, pour de trop nombreux élèves et personnels, continuent à se détériorer et la précarité se développe.

Les fédérations FERC CGT, FNEC FP FO, SUD ÉDUCATION et la FTE CNT se sont rencontrées le mardi 5 mars, elles appellent tous les personnels à faire grève le jeudi 28 mars 2013 et à se réunir pour décider des suites à donner à la mobilisation pour obtenir :

- l'abrogation immédiate du décret sur les rythmes scolaires
- l'ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels

Contre la régression sociale : riposte syndicale

Le 11 janvier 2013, les organisations syndicales patronales (MEDEF, CGPME, UPA) et certaines de « salariés » (CFDT, CFE-CGC et CFTC) ont conclu un Accord national interprofessionnel (ANI) dit de « sécurisation de l'emploi ». Cet accord est une profonde atteinte aux droits des travailleurs et une remise en cause de nos acquis sociaux, en imposant toujours plus de flexibilité pour les salariés, et en facilitant les procédures de licenciement.

Pour être appliqué, cet accord doit être traduit dans la loi. Les déclarations récentes de Laurence Parisot du MEDEF (syndicat patronal) exigeant que cet accord « soit respecté à la lettre » et la volonté du président de la république François Hollande annonçant vouloir « transcrire fidèlement cet accord en loi » afin d'être « loyal vis-à-vis des signataires » ne présagent rien de bon pour les travailleurs :

- l'employeur aura la possibilité d'imposer une réduction du temps de travail ou une diminution de salaire dans le cadre « d'accords de maintien dans l'emploi ». Si le salarié la refuse, il se verra licencier pour motif « économique » et ce motif sera inattaquable !

L'employeur pourra également licencier pour motif « personnel » tout salarié qui refuserait une mutation à l'autre bout de la France, contrairement à aujourd'hui. Il s'agit là d'un chantage à l'emploi !

Les dispositions concernant les licenciements économiques sont assouplies

Attaques contre le Code du travail. L'accord prévoit deux procédures :

La première renvoie aux Instances représentatives du personnel le soin de signer avec l'employeur un « accord de méthode ». Cependant les délais d'expertise seront raccourcis, avec une limitation du droit d'alerte du Comité d'entreprise. Les élus au Comité d'entreprise, n'auront plus la possibilité d'informer comme il se doit les travailleurs des licenciements prévus, puisque désormais cette « confidentialité » sera dictée par les directions. Le but ? Empêcher toute mobilisation et riposte collectives des salariés.

Le patronat et leurs alliés tentent par ces mesures de casser et de rogner encore un peu plus le Code du travail : un accord d'entreprise pourra donc l'emporter sur la loi !

La seconde attribue le pouvoir de contrôle à l'administration du travail (inspection du travail), qui n'aura de fait pas les moyens de l'exercer réellement vu le trop bref délai imparti.

- la réduction des délais de prescription : les deux ans pour saisir le juge seront ramenés à un an dans le cadre de licenciement collectif et économique. Concernant les rappels de salaires ou les heures supplémentaires, le délai passera de cinq ans à trois ans.

CNT Relations médias